



Bruxelles, 3 avril 2019

## Réaction de KBC concernant les liens historiques avec Global Trading Group

En règle générale et en raison de son obligation de discrétion imposée aux institutions financières, KBC n'est pas autorisée à communiquer qu'une personne physique ou morale soit cliente ou non de KBC.

En outre, KBC ne peut pas et ne veut pas divulguer des informations ou partager des détails sur des clients ou des transactions individuelles.

Conformément à la législation européenne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, KBC soutient les efforts déployés par les autorités pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la criminalité financière en général. Dans ce contexte, KBC a consenti des efforts et des investissements considérables pour mettre en œuvre les nouvelles réglementations en constante évolution, y compris les directives anti-blanchiment d'argent. Le cadre législatif et réglementaire a évolué au fil du temps, ce qui a entraîné une adaptation continue des embargos à l'égard de certaines régions, secteurs, entreprises ou particuliers.

KBC applique des procédures strictes pour l'acceptation des clients et le contrôle des transactions, ce qui permet à la banque de détecter des transactions inhabituelles. Les éventuelles transactions suspectes font l'objet d'une enquête au sein de KBC selon des règles strictes et dans le respect de toutes les dispositions légales applicables. Les alarmes relatives à des transactions potentiellement suspectes font l'objet d'une enquête approfondie et, si nécessaire, sont signalées aux autorités compétentes. Dans certains cas, la relation avec les clients prendra fin. Toutefois, en raison de son obligation de confidentialité, KBC ne peut pas et ne veut pas partager des informations sur des clients individuels, des transactions et/ou des mentions.

---

### **KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur <https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>